



Actualisation des mesures sanitaires **au 25.10.21**

1. Accès à la bulle sans restriction

- les enfants de – de 16 ans
- les groupes fixes s'entraînant de façon régulière. Un groupe peut être défini comme **2 personnes** ou plus ayant des buts communs socialement partagés
- les gestes barrières restent obligatoires : hygiène des mains, distance ou masque
- **pas de Certificat Covid** pour les Professeurs et moniteurs de tennis s'ils sont **directement salariés** du ou de leur Club

2. Certificat Covid obligatoire

- toutes les personnes de + de 16 ans ne faisant pas partie d'un groupe ci-dessus défini, y.c. les visiteurs
- présentation du Certificat Covid (si vacciné ou guéri) ou du test PCR (valable 72 h.) ou antigénique (valable 48 h.) négatif au Professeur avant chaque entraînement ou l'envoyer au préalable par e-mail à : r_schlatter_ch@hotmail.com
- les gestes barrières sont maintenus

3. Ecole de tennis

- pas de restriction pour les enfants de – de 16 ans
- hygiène des mains obligatoires
- **les Parents (ou accompagnants) peuvent entrer sous la bulle, mais ont l'obligation de porter un masque, puis confient les enfants au Professeur et ressortent immédiatement**